

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE SENS**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649135042

Bulletin de la Société archéologique de Sens by Société archéologique de Sens

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENS

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE SENS**

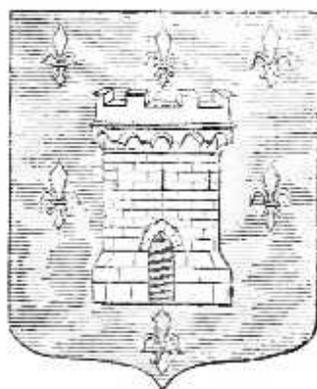
BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE SENS.

ANNÉE 1855.



SENS.

IMPRIMERIE DE CH. DUCHEMIN.

1854.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE SENS.

SÉANCE DU 3 JANVIER 1853.

PRÉSIDENTE DE M. LALLIER.

Présents : MM. Lallier, Chauveau, Prou, Tonnellier, Vignon, Leroux, Brullée, Carlier, Morel, Giguët, Michel, Gaultry, Rétif, Deligand, Dubois, Salmon, de Canchy, Lefort, Poly, Bidault, Tibaud, Leclair, Salleron, Roiland, Provent, Pichenot, Ponpon et Tisserand.

M. l'abbé Prunier, membre correspondant, assiste à la séance.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. du Chalais remercie la Société archéologique de Sens de lui avoir conféré le titre de membre correspondant.

Il dépose sur le bureau :

- 1° Les Mémoires de l'Académie de Toulouse ;
- 2° Deux numéros du portefeuille archéologique de M. Gaussen ;
- 3° Un Rapport de M. Lenormant à l'Académie des inscriptions et belles lettres.

M. Leroux offre à la société archéologique des échantillons de soufre natif, de pierre ponce et de scories recueillies par lui, en 1852, sur le mont Vésuve.

M. le président communique à la compagnie un extrait des délibérations du Conseil général de l'Yonne, contenant le vote d'une subvention de 300 fr. sur le budget de 1853, à titre d'encouragement pour la société archéologique de Sens.

M. Chaulay, présenté à la dernière séance, est nommé à l'unanimité, membre titulaire.

M. l'abbé Chauveau lit un Rapport sur les archives de la société.

M. Gignet lit une notice sur l'année.

La séance est levée à neuf heures.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER.

PRÉSIDENTE DE M. LALLIER.

Présents : MM. Lallier, Chaulay, Carlier, Gignet, Bidault, Morel, Pichenot, Leclair, Poly, Tonnellier, Chauveau, Brullée, Dubois, Lefort, Moreau, Salmon, Deligand, Tisserand et Rolland.

M. l'abbé Prunier, membre correspondant, assiste à la séance.

M. le président dépose sur le bureau :

1° L'Annuaire de l'Institut des provinces ;

2° Le bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, tome IV ;

3° Le compte-rendu des séances publiques de la Société d'agriculture du département de la Marne.

M. Vignon, ancien secrétaire de la Société archéologique, écrit que, n'habitant plus Sens, il regrette de ne pouvoir conserver le titre de membre titulaire, et demande à l'échanger contre celui de membre correspondant.

M. Chaulay lit une note sur les fouilles qu'il a entre-

prises, depuis assez longtemps déjà, sur l'emplacement de la motte de Ciar, et sur les fragments de marbres qu'il y a découverts, et dont il communique quelques échantillons.

M. le président, après avoir remercié M. Chaulay des communications par lesquelles il a bien voulu signaler son entrée dans la compagnie, rappelle que la Société française pour la conservation des monuments, a alloué une somme de 50 fr. pour des fouilles à faire près du gué de Salcy, à peu de distance de la motte de Ciar, dans un lieu où il existe des débris de constructions romaines. Il prie M. Chaulay de se charger de la direction de ces fouilles.

M. Poly lit une notice sur un gisement de terre fine, découverte à Mâlay près Sens, et qui paraît avoir les mêmes propriétés que celle connue dans le commerce sous le nom de terre de Sienné.

M. l'abbé Prunier donne lecture de recherches sur le chant du gui-année et sur la cérémonie du gui-l'an-neuf.

M. le secrétaire donne lecture d'une notice envoyée par M. Dubois fils, membre correspondant, sur deux chandeliers trouvés récemment à Villenaux-la Grande, et qu'il fait remonter au XIII^e siècle. Le dessin de ces chandeliers est déposé sur le bureau.

M. l'abbé Brullée donne quelques détails sur les fouilles qu'il fait opérer dans l'emplacement de l'ancien monastère de Sainte-Colombe. Il promet un rapport écrit sur ce sujet.

M. Salmon lit une notice sur quatre pièces de monnaie trouvées par M. l'abbé Brullée dans le cours des fouilles de Sainte-Colombe.

La séance est levée à neuf heures et demie.

SÉANCE DU 7 MARS.

PRÉSIDENCE DE M. LALLIER.

Présents : MM. Lallier, Chauveau, Prou, Tonnellier, Brullée, Ponpon, Deligand, Salmon, Salleron, Dubois, Poly, Leroux, Tibaud, Giguët, Lefort, Michel, Morel, Carlier, Chaulay, Bidault, Rolland et Tisserand.

M. l'abbé Prunier, membre correspondant, assiste à la séance.

M. le président dépose sur le bureau :

1° Le Bulletin n° 41 de la Société archéologique de l'Orléanais ;

2° Le numéro 4, 1852, des travaux de l'Académie de Reims ;

3° Le Bulletin, 2^e semestre 1852, de l'Athénée du Beauvais.

M. Vignon, ancien membre titulaire, est nommé membre correspondant.

M. le président lit une lettre de M. Michel, qui remercie la compagnie de l'avoir admis au nombre de ses membres correspondants, et qui lui envoie un essai de description des terrains jurassiques dans la Bourgogne et la Franche-Comté. M. Leroux donne lecture de la première partie de ce Mémoire.

M. Lallier lit un appendice à son travail, sur la suppression de l'esclavage par le christianisme.

M. Chaulay propose de solliciter de M. le Ministre de l'Intérieur une subvention pour continuer les fouilles dans l'emplacement de la motte de Ciar.

M. Lefort demande qu'il soit statué sur la proposition par lui faite dans une précédente séance, de prier l'admi-

nistration municipale de la ville de Sens de faire suspendre les démolitions qui se continuent à la motte de Ciar et qui menacent de faire disparaître prochainement les restes encore remarquables des constructions gallo-romaines.

La société archéologique, statuant sur ces deux propositions, décide que l'administration municipale sera priée de faire suspendre la démolition des restes de construction de la motte de Ciar, et que des fonds seront demandés à M. le Ministre de l'Intérieur pour continuer les fouilles, depuis longtemps commencées par elle sur cet emplacement.

La séance est levée à neuf heures.

SÉANCE DU 4 AVRIL.

PRÉSIDENCE DE MM. LALLIER ET GIGUET.

Présents : MM. Lallier, Prou, Giguet, Salmon, Tisserand, Dubois, Chautay, Rétif, Morel, Lefort, Brullée, Tibaud, Leroux, de Billy, Leclair, Carlier, Moreau et Pichenot.

MM. Prunier et Dubois fils, membres correspondants, assistent à la séance.

M. le président dépose sur le bureau :

1° La deuxième livraison, 1852, des mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres ;

2° Le bulletin de la Société d'archéologie lorraine ;

3° Le recueil des documents publiés par la Société de sphragistique.

Il lit une lettre de M. Poisson, ancien adjoint au maire de Sens, qui offre à la société deux exemplaires curieux du *Phormium tenax*, plante de la Nouvelle-Zélande. M. Poisson